



## Formation spécialisée du 17 janvier 2025 Déclaration liminaire



Monsieur le Président,

La Formation spécialisée se tient en deuxième convocation lors de cette séance du 17 janvier 2025 avec un ordre du jour particulièrement dense, qui vient démontrer l'importance des conditions de travail au sein de notre administration, alors que le contexte national est rendu toujours plus complexe par les annonces d'économie budgétaire, tendant à stigmatiser l'action publique. Faute actuellement de budget 2025, la reconduction des crédits votés en 2025 est plus limitée.

Les récentes annonces ont été très modérément appréciées des milliers de fonctionnaires, qui dans un cadre de revalorisation salariale déconnecté de la spirale inflationniste, s'évertuent chaque jour à être au plus près des usagers, en dépit des baisses de moyens et d'effectifs permanents.

Pour cette formation spécialisée, il convient de saluer l'action des acteurs des politiques ministérielles (ISST, médecin de prévention, service social) qui par leur implication démontrent tous les jours, à quel point les sujets des conditions de travail doivent former un identifiant fort du ministère. L'assistante de service social nous présente aujourd'hui son rapport d'activité au titre de 2023. Le nombre de dossiers s'est envolé par rapport à 2022. Plus que jamais, la demande d'une aide et d'une réponse sociale aux difficultés de nos collègues sur leur lieu de travail ou dans la sphère privée, est devenue une tendance forte. Le registre des signalements externes est lui aussi en augmentation notable. Notre administration est devenue comme d'autres institutions de l'État, un espace exutoire pour certains de nos concitoyens. Là aussi, et comme pour les cas avérés en interne de harcèlement moral, le plus souvent liés à la position hiérarchique, ou de violences sexistes, la tolérance zéro doit être de mise.

L'identification de la souffrance au travail remonte aux années 1990. Souvent considérée comme un facteur de performance individuelle et collective, la « qualité de vie au travail » ne fait que décroître depuis quelques années. On ne peut que s'interroger sur la constante augmentation des RPS en lien, bien sûr, avec l'évolution du travail, le développement des technologies, le resserrement des moyens humains et enfin la perte de sens !

Depuis des décennies, nos missions sont attaquées au travers des restructurations et réformes et, plus récemment, du Cadre d'Objectifs et de Moyens. Depuis trop longtemps, les gouvernements successifs ont considéré notre administration comme un réservoir d'emplois à faire disparaître. L'ex DGCP et l'ex DGI puis la DGFIP ont subi des suppressions massives : près de 50.000 emplois entre 2002 et 2024.

Comme si ce contexte ne suffisait pas à démoraliser les personnels, nous assistons depuis plusieurs mois à un véritable « fonctionnaire bashing » orchestré par le gouvernement. Les fonctionnaires sont ainsi présentés comme des nantis, des privilégiés profitant du système et fainéants qu'il faudrait « mettre au pas ».

Mais personne ne s'y trompe, il s'agit juste de faire passer la pilule de l'austérité dont les fonctionnaires seront les premiers à faire les frais : majoration ridicule de 6 centimes de l'indemnité minimum de traitement, limitation de l'indemnisation des arrêts maladie et instauration de 2 jours de carence supplémentaires, suppression de la GIPA, gel du point d'indice, suppressions de postes....Ces mesures impacteront en premier lieu les agents les plus fragiles et amplifieront inévitablement la dégradation des conditions de travail et de la santé des agents.

Comment ainsi être encore surpris par la démoralisation et le découragement des agents victimes du mépris et de l'indifférence de leurs dirigeants, les situations de burn-out, la morosité ambiante et la multiplication des situations de précarité ?

Dans ce contexte, les beaux discours sur l'attractivité de la fonction publique sonnent creux.

Les élus CDFT/CFTC